



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 août 2026

Présents : CHIAISSO Pascal, MILLIES Rémy, GAULTIER Hélène, GAUTRAND Bernard, CABROL Claudine, WEBER Dominique, ANCIAUX Dominique, MORAN Mary Teresa, COLIN Éric, AMIGUES Patrick, DESSANDIER Laure.

Absents excusés : FALLETTA Audrey, DELANY Stéphanie, CABANEL Philippe.

Absent : VANLANCKER Ambroise

Le quorum est atteint

Pouvoirs : DELANY Stéphanie donne pouvoir à CABROL Claudine
FALLETTA Audrey donne pouvoir à MORAN Mary Teresa
CABANEL Philippe donne pouvoir à DESSANDIER Laure.

Secrétaire de séance : CABROL Claudine

Ouverture de séance à 18H00

Ordre du jour :

- 1- Approbation du Procès-Verbal du 25 juin 2026.
- 2- Décision modificative du budget principal
- 3- Modification du tarif de la cantine
- 4- Mission à l'architecte Mme GOBIN pour le parc de Notre Dame
- 5- Demande de subvention pour le parc de Notre Dame
- 6- Règlement intérieur de la salle polyvalente
- 7- Convention entre la commune / CABROL pour l'entretien de la parcelle AM 760
- 8- Solidarité aux communes touchées par les incendies.

Questions et informations diverses.

Le point N° 8 a été retiré de la liste des délibérations, pour laisser un temps de réflexion au membre du conseil municipal, et sera remis à l'ordre du jour ultérieurement.

- | |
|--|
| 1- Approbation du Procès-Verbal du 25 juin 2026. |
|--|

Le Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenu le 25 juin 2026 a été établi par la secrétaire de séance désignée, à savoir Madame Claudine Cabrol.

Madame Moran Mary Teresa demande que soit rajoutée la suggestion suivante : « Mettre une salle climatisée à la disposition de la population (pas seulement les âgés) pendant les canicules, comme dans beaucoup d'autres villages, n'était pas acceptée ».

Le procès-verbal sera modifié en ce sens.

Nombre de vote	Pour	Contre	Abstention
14	12		2

2- Décision modificative du budget principal

Il est nécessaire de procéder à une décision modificative sur le Budget Principal pour pouvoir passer les opérations de transfert de résultats au SIAE Minervois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le Budget Principal comme suit

FD 65888 : + 33 100 euros

FD 673 : -13 560 euros

FR 73111 : +3 235 euros

FR 773 : + 16305 euros.

Nombre de vote	Pour	Contre	Abstention
14	14		

3- Modification du tarif de la cantine

Suite à l'augmentation des tarifs du traiteur ELIOR RESTAURATION FRANCE, les prix appliqués actuellement ne pouvant être retenus, il est nécessaire d'augmenter le prix de facturation aux familles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à une augmentation de 10 centimes par repas, ce qui portera le prix à 4 euros 60.

Cette augmentation aura prise d'effet au 1er janvier 2027.

Nombre de vote	Pour	Contre	Abstention
14	14		

4- Mission à l'architecte Mme GOBIN pour le parc Notre Dame

Suite à l'étude préalable du cabinet GOBIN, Monsieur le Maire explique que l'urgence du dossier a conduit à déposer une pré-demande de subventions, à la demande de Monsieur Lamothe, Architecte du Patrimoine.

Il est proposé de confirmer la décision de confier la maîtrise d'œuvre de mission d'assistance – étude de diagnostic et proposition d'aménagement du Parc de Notre Dame du Spasme - à ce cabinet pour un montant de 9 625 euros H.T., soit 11 550 euros TTC.

En réponse à Monsieur ANCIAUX, la signature de la convention n'engage pas la commune si les subventions demandées ne sont pas allouées.

Le conseil municipal a accepté, à la majorité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire concernant la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet GOBIN.

Nombre de vote	Pour	Contre	Abstention
14	11	3	

5- Demande de subvention pour le parc de Notre Dame

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire une demande d'aide financière auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région et au Département pour la mission d'étude.

Le montant du projet est le suivant :

- Mission de diagnostic H.T. : 9 625 euros
- Montant de la T.V.A : 20% : 1 925 euros
- Montant T.T.C. : 11 550 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver ce dossier
- De demander une aide financière de 40% à la DRAC, soit 3 850 euros.
- De demander une aide financière de 20% à la Région, soit 1 925 euros.
- De demander une aide financière de 20% au Département, soit 1 925 euros.

Nombre de vote	Pour	Contre	Abstention
14	14		

6- Règlement intérieur de la salle polyvalente

Le règlement de la salle polyvalente doit être réactualisé.

Le conseil municipal approuve les mises à jour apportées au règlement antérieur.

Nombre de vote	Pour	Contre	Abstention
14	14		

7- Convention entre la commune / CABROL pour l'entretien de la parcelle AM 760

L'entretien de la parcelle cadastrée AM 760, d'une superficie de 26 m², n'étant pas possible par les propriétaires sans dommages éventuels aux véhicules garés sur le parking ; il est proposé une convention entre la commune et Messieurs Cabrol Guillaume et Thomas.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention.

Nombre de vote	Pour	Contre	Abstention
14	11	3	

Informations et questions diverses.

La commission – 2- (école, collège, garderie, cantine) et la commission 5 – (culture, patrimoine, sports et loisirs) se sont réunies lundi 3 août.

Monsieur Milliès Rémy fait un compte-rendu des commissions 2 et 5, établi par Mme Moran Mary Teresa.

La programmation des activités 2026/2027 de la médiathèque, établie par Mme Solvès, est présentée.

Compte rendu de la journée de la fête du label Grand Site de France, le samedi 27 juin.

La directrice de l'école de La Livinière, Mme Elodie Langelot, a été mutée à Olonzac, une petite réception a été organisée, en son honneur, lundi 29 juin, dans la salle du conseil municipal.

Les élus ont été conviés à la visite des locaux de la communauté de communes, à Olonzac, mardi 30 juin. Monsieur Rémy Milliès en donne les détails. Visite de la crèche les Coccinelles, de la maison de santé et de l'Unité Territoriale.

Les ambassadrices du tri sélectif ont assuré une permanence au parking des Aires Hautes, mercredi 1^{er} juillet.

Ceci pour conseiller les personnes venant sur le site ce jour-là. La communauté des communes n'ayant pas souhaité que leur présence soit annoncée en amont.

Nous attendons un rendez-vous pour étudier l'implantation de bacs de compostages.

La commission adéquate a émis une proposition d'installer un bac au cimetière.

Les jeunes embauchés pour la saison estivale, ont été reçus mercredi 1^{er} juillet, pour la signature des contrats.

Les règles de sécurité leur ont été rappelées.

Monsieur Rémy Milliès a participé à l'Assemblée Générale de l'association « les chats p belles », mercredi 1^{er} juillet.

L'Association 30 millions d'Amis et la commune de La Livinière ont, à ce jour, financé la stérilisation de 37 chats errants dans le village. 2 stérilisations ont été financées par l'association. Restent donc, à ce jour, les fonds nécessaires pour procéder à la stérilisation de 13 chats.

L'Association est en recherche de nouveaux bénévoles et d'un vétérinaire supplémentaire.

La manifestation prévue le 28 juin, reportée à cause de la canicule, est programmée le 29 novembre.

Madame Dominique Weber fait le compte-rendu d'une réunion, à Azillanet, jeudi 2 juillet, du Comité de pilotage, en vue de la création d'un Espace de Vie Sociale (EVS) à laquelle elle a participé.

Monsieur le Maire fait état du repas- rencontre, à laquelle il a assisté avec Mme Dominique Weber, à Félines, vendredi 3 juillet, à l'invitation de Monsieur Mesquida, Président du Département, accompagné de Mme Pons, Vice-Présidente du Département ; Mr Cabrol, Président de la Communauté de Communes ; Mr Manenc, Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Cette rencontre s'est poursuivie à La Livinière, en présence de Mme Claudine Cabrol et Mr Bernard Gautrand.

Divers sujets ont été évoqués et notamment l'état du lotissement des Hauts du Parc et l'arrachage des vignes, très important dans notre secteur, causant diverses problématiques dont les incendies.

Monsieur Le Maire, Monsieur Rémy Milliès et Madame Hélène Gaultier ont participé à une journée d'information du Centre de Formation des Maires et des Élus Locaux, à Cazouls, mardi 7 juillet, sur le fonctionnement et la gestion des communes.

Visite de Mr Joseph Francis, candidat aux sénatoriales, mercredi 8 juillet.

Monsieur le Maire et Monsieur Rémy Milliès ont assisté à une réunion du SIEA (Syndicat Intercommunal d'eau et d'Assainissement), à Félines, mercredi 8 juillet.

Monsieur le Maire a assisté à une réunion de la communauté de communes, jeudi 9 juillet, à Saint-Pons.

Le concert de musique classique annuel, qui s'est déroulé vendredi 10 juillet, à la basilique de Notre Dame, a réuni 130 personnes. Il a été suivi d'un apéritif offert par la mairie, dans le parc récemment réouvert.

M. le Maire, à la demande du SIEA, a fait faire une visite guidée des installations communales d'eau et d'assainissement, à Ludovic Malric, responsable et Mr Sabarthès, vice-président du SIEA.

Visite de Mme Florence Brutus, vice-présidente de la région Occitanie et candidate aux élections sénatoriales, jeudi 16 juillet.

Hélène Gaultier a reçu la société REX ROTARY, chargée du parc informatique et téléphonique de la commune, afin de revoir le contenu des contrats, jeudi 16 juillet.

Rémy Milliès, Dominique Weber et Audrey Falletta ont participé à une réunion du Grand Site de France, à Siran, mardi 21 juillet.

Jeudi 23 juillet, suite à l'invitation des chasseurs et de Monsieur Piccinini, et en l'absence de Monsieur le Maire, Monsieur Rémy Milliès, Madame Hélène Gaultier et Madame Dominique Weber ont rencontré Madame Stéphanie Galzi, députée de notre circonscription, au Domaine de la Senche.

La rencontre portait sur la proposition de Madame la Députée, d'un amendement pour l'abrogation du projet de loi concernant les dégradations occasionnées par le gros gibier sur nos cultures, qu'elle portera à l'Assemblée Nationale.

L'auberge espagnole a réuni plus de 50 personnes, au jardin Calas Roquebernou, vendredi 24 juillet.

Rencontre avec Monsieur Carta, de Cesseras, qui souhaite installer son camion pizza « Cartooms Pizza », tous les samedis de 18 heures à 22 heures. Le parking des Aires Hautes a été choisi.

Rencontre avec Monsieur Jordi de l'Agence Technique départementale des Routes, vendredi 31 juillet, pour étudier la problématique des coussins berlinois sur la route des Meulières.

Une demande de changement de lieu du bureau de vote, à la salle polyvalente, pour tout le mandat, a été déposée à la Préfecture.

L'accès à la salle des associations a dû être modifié, compte tenu de l'état de la porte.

La ventouse a été momentanément déposée et l'accès se fait au moyen de clefs.

Les tarifs de location de la salle polyvalente, datant de 2009, doivent être révisés. Les nouveaux tarifs seront fixés après réflexion de l'ensemble du conseil.

La pose d'un compteur mobile a été évoquée afin de faire payer l'électricité réellement employée lors des locations l'hiver.

Une information sur la convention de location de la salle polyvalente est donnée. Il est proposé d'y indiquer la personne à joindre en cas de problème majeur, pendant la location.

Un point a été fait avec la trésorerie sur les impayés du budget de l'eau.

Ayant constaté que depuis 2021, 3608 euros restent dus par certains usagers, des rencontres vont être provoquées afin de les inciter à solder leurs dettes.

Madame la Trésorière demande que les sommes non acquittées soient passées en non-valeur.

Des travaux d'entretien de la voirie sont en cours

235 tonnes de graviers ont été étalés sur les chemins.

Des travaux de goudronnage ont débuté lundi 3 juillet. 16 tonnes de goudron ont été commandés.

Une demande d'installation d'un troupeau de brebis dans le causse a été déposée.

Monsieur le Maire donne des explications sur le problème des clôtures ainsi que sur la grande vigilance quant aux règlements imposés par le GSF (Grand Site de France).

La convention fourrière avec l'entreprise Fongaro, devenue caduque faute d'agrément, il est nécessaire d'en rechercher une nouvelle.

Une rencontre doit avoir lieu avec l'association des jeunes liviniérois lundi 10 août à 16h, en présence de la gendarmerie d'Olonzac à la demande de la Préfecture, pour exposer les modalités de l'organisation de la fête locale.

Le règlement actualisé de la salle polyvalente sera présenté.

Rencontre avec Mr Dorado, gérant du restaurant La Siranière pour finaliser les demandes d'autorisations légales en vue de l'ouverture prochaine de l'établissement.

Suite à la demande de Madame Moran Marry Teresa, Monsieur Rémy Milliès fait un point sur le Plan Communal de Sauvegarde réactualisé. Le document est consultable en mairie par les membres du conseil municipal.

Madame Moran propose qu'un dépliant soit distribué aux familles, afin de leur indiquer succinctement ce qu'il y a lieu de faire en cas de crise.

Une commission travaillera sur ce sujet.

Madame Moran propose que soit créé un groupe WhatsApp avec les 15 conseillers pour une meilleure communication.

Des ateliers mémoire et de mobilité gratuits, financés par le Département, sont prévus sur septembre et octobre pour les aînés, proposés par l'association Brain Up.

Madame Dessandier évoque l'absence de la présentation, sur la page Facebook de la commune, de Mr Camille Martinez, nouvel employé depuis le 1er juillet et demande que cela soit corrigé. Mr Milliès, chargé de la communication, reconnaît la remarque, et procèdera à un rectificatif.

La réunion des associations annoncée le vendredi 11 septembre est reportée.

La séance est levée à 20 heures 25.